

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES

COMITÉ EXÉCUTIF

Séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, tenue le mardi 11 novembre 2008 à 19 h 30 à la salle Jacques-St-André du Centre multiservice de Sainte-Thérèse, 125, rue Beauchamp, Sainte-Thérèse.

PRÉSENCES

Étaient présents : Mmes Josée Bastien, Sandra East, Paule Fortier, Lise Landry, Guylaine Richer, MM. Michel Arcand et Pierre Bertrand, tous commissaires formant quorum, ainsi que Mmes Karine Lefrançois et Elisa Rietzschel, commissaires-parents.

MM. Jean-François Lachance, dir. gén., Yves Marcotte, dir. serv. aff. corp. et comm., Mme Marie-France Boyer, dir. gén. adj., MM. Richard Chaurest, dir. gén. adj., Yvon Truchon, dir. gén. adj., Mmes Sylvie Boulanger, dir. serv. ress. hum., Diane Gladue, dir. serv. dév. comp. pers. et chef de projet objectif 2.1, Johanne Marra, dir. serv. form. gén. jeunes et chef de projet objectif 1.2, Michèle Tessier, dir. serv. form. gén. ad. et prof., Anik Gagnon, chef de projet objectif 2.2, Christiane Joncas, co-chef de projet objectif 1.1, Anne Livémont, dir. acc., MM. Michel Corbeil, dir. serv. tech. inf., Denis Riopel, dir. serv. ress. mat., Dominique Robert, dir. serv. org. scol, Daniel Trempe, dir. serv. ress. fin., Georges Brissette, dir. comm. app. et chef de projet objectif 1.3, Pierre Lewis, co-chef de projet objectif 1.1 et Jacques Richer, cons. en gest. serv. aff. corp. et comm., ainsi que Mmes Estelle Labelle, Johanne Roy, MM. Normand Chalifoux, Jean Deschênes, Benoît Gagnon, Claude Girard, Gilbert Guérette, Louis Kemp, Jean Paquette et Stéphane Racine, commissaires.

OUVERTURE

Les commissaires présents forment quorum sous la présidence de Mme Guylaine Richer, présidente.

Il est 19 h 30.

PROCÈS-VERBAL

Résolution n^o CE-081111-2121

Il est proposé par Mme Lise Landry

D'ADOPTER tel quel le procès-verbal de la séance du 14 octobre 2008.

Adopté

ORDRE DU JOUR

Résolution n^o CE-081111-2122

Il est proposé par Mme Sandra East

D'ADOPTER tel quel le projet d'ordre du jour, lequel comprend les sujets suivants, en plus des points statutaires :

4. Services alimentaires dans nos établissements :
 - 4.1 Annulation d'un contrat de service de cantine : Du Bois-Joli;
 - 4.2 Adjudications de contrat de service de cantine : Du Bois-Joli et de l'Harmonie-Jeunesse;
5. Reddition de comptes de la direction générale 2007-2008;

Adopté

ANNULATION D'UN CONTRAT DE SERVICE DE CANTINE – DU BOIS-JOLI

Résolution n^o CE-081111-2123

ATTENDU le contrat de service de cantine (mets cuisinés sur place) adjudgé au concessionnaire « NICOLE SOUCY », afin de desservir l'école Du Bois-Joli pour la période du 1^{er} juillet 2008 au 30 juin 2011 (rés. n^o CE-080826-2102);

ATTENDU la requête du concessionnaire « NICOLE SOUCY », de mettre fin au contrat de service de cantine actuellement en vigueur à l'école Du Bois-Joli, à compter du 25 septembre 2008;

Il est proposé par Mme Karine Lefrançois

D'ANNULER le contrat de service de cantine (mets cuisinés sur place) adjudgé au concessionnaire « NICOLE SOUCY », pour l'école Du Bois-Joli et en conséquence, de rescinder partiellement la résolution n^o CE-080826-2102.

Adopté

ADJUDICATIONS DE CONTRAT DE SERVICE DE CANTINE – DU BOIS JOLI ET DE L'HARMONIE-JEUNESSE

Résolution n^o CE-081111-2124

ATTENDU la requête du concessionnaire « NICOLE SOUCY », de mettre fin au contrat de service de cantine à l'école Du Bois-Joli;

ATTENDU l'annulation du contrat de service de cantine du concessionnaire « Prima Selec – services alimentaires » à l'école de l'Harmonie-Jeunesse;

ATTENDU la politique sur les services alimentaires;

ATTENDU les démarches menées afin de trouver un concessionnaire potentiel;

ATTENDU les recommandations des directions des écoles Du Bois-Joli et de l'Harmonie-Jeunesse;

Il est proposé par Mme Karine Lefrançois

D'ADJUGER des contrats de service de cantine (mets cuisinés sur place) au traiteur « LES AILES DU PALAIS », opéré par M. Sylvain Desrochers, afin de desservir les écoles Du Bois-Joli et de l'Harmonie-Jeunesse pour la période du 12 novembre 2008 au 30 juin 2011;

D'AUTORISER la présidente du comité exécutif et le directeur général à signer tout document pouvant donner effet aux présentes.

Adopté

COMITÉ PLÉNIER

Résolution n^o CE-081111-2125

Il est proposé par Mme Paule Fortier

DE SIÉGER en comité plénier pour la présentation de la reddition de comptes de la direction générale sur l'année 2007-2008.

Adopté

Il est 20 h 15.

Les directions de service et les chefs de projet se joignent à la séance, à laquelle ont également été invités les commissaires non-membres du comité exécutif.

Mme Karine Lefrançois quitte son siège à 21 h 15.

PROLONGATION DE LA SÉANCE

Résolution n^o CE-081111-2126

Il est proposé par Mme Sandra East

DE PROLONGER la séance après 23 h.

Adopté

REPRISE DES DÉLIBÉRATIONS

Résolution n^o CE-081111-2127

Il est proposé par Mme Sandra East

DE REPRENDRE les délibérations.

Adopté

Il est 23 h 30.

REDDITION DE COMPTES POUR 2007-2008

Les dispositions du règlement sur la délégation de pouvoirs prévoient que le comité exécutif reçoit et évalue les rapports soumis par la permanence administrative, au regard des pouvoirs délégués par le conseil des commissaires et du contrôle de gestion exercé par la Direction générale, et évalue la mise en œuvre des plans d'action annuels des différentes unités administratives de la commission scolaire, conformément au plan stratégique adopté par le conseil des commissaires, soit :

- Analyse de la réussite;
- Indicateurs pour mesurer notre réussite à l'éducation des adultes et à la formation professionnelle;
- Résultats de la CSSMI au regard des indicateurs nationaux du MELS et des indicateurs CSSMI;
- Reddition de comptes sur l'exercice des pouvoirs délégués par le conseil des commissaires au personnel-cadre et hors cadre;
- Rapport sur l'actualisation du plan stratégique.

Ces documents sont versés au répertoire des présentes sous la cote 181.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution n^o CE-081111-2128

Il est proposé par Mme Lise Landry

DE LEVER la séance.

Adopté

Il est 23 h 35.

Guyline Richer, présidente

Yves Marcotte, secrétaire général